



**SYTRAL**

syndicat mixte des transports  
pour le rhône et l'agglomération lyonnaise

# communiqué de presse

Jeudi 14 juin 2012

## Synthèse du comité syndical du SYTRAL du jeudi 14 juin 2012

### ■ Adaptation de l'Offre Printemps 2012

Le comité syndical approuve les propositions visant à adapter le réseau aux enjeux de développement des territoires et aux évolutions des déplacements sur le réseau TCL :

- ✓ La validation de l'offre de service de la nouvelle ligne de tramway T5 ;
- ✓ L'optimisation et la rationalisation d'ATOUBUS ;
- ✓ La prise en compte des impacts d'adaptations d'itinéraires et d'aménagements de voirie ;
- ✓ L'optimisation et la fiabilisation du fonctionnement des modes lourds ;
- ✓ L'adaptation du réseau scolaire.

### ■ Tarification intermodale

En 1993, le Conseil Général du Rhône et le SYTRAL ont mis en place sur le territoire départemental une gamme tarifaire multimodale appelée Rhône Pass. (en 2011, 800 abonnements/mois et 30 000 tickets vendus). Le Conseil Général du Rhône souhaite prolonger ce dispositif à partir de septembre 2012 en baissant le tarif de l'abonnement grand public afin de favoriser l'attractivité dans le cadre de la restructuration de son réseau. Cette baisse de tarif serait compensée en intégralité par le Département, et la part de recettes Sytral n'est pas concernée par la mesure tarifaire.

Pour les autres titres, la hausse tarifaire définie dans la convention à partir des évolutions des titres monomodaux de référence s'appliquera comme les années antérieures.

### ■ Plan de déplacements d'entreprise et d'administration

Le comité syndical approuve le renouvellement de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône (CAF) qui représente 155 abonnés annuels, et la signature de conventions avec l'entreprise DOMISOL (140 salariés) et la Ville de Vénissieux (1300 agents répartis sur 7 sites).

### ■ CODATU – convention d'objectifs 2012

L'Association internationale CODATU (Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et périurbains) a pour objectif, depuis sa fondation en 1980, de promouvoir les actions d'animation et d'échanges scientifiques, techniques, économiques et sociaux dans le domaine des systèmes de déplacements et de leurs relations avec le développement urbain.

Le SYTRAL s'appuie depuis plusieurs années sur l'expérience et le réseau de la CODATU pour la mise en œuvre la plus efficace des actions de coopération décentralisée qu'il développe, conformément aux dispositions de l'article L1115-1 du code général des collectivités territoriales, et lui apporte son soutien pour des actions relatives à la politique d'aide au développement en matière de transports.

Le comité syndical adopte la convention d'objectifs pour l'année 2012, qui fixe les montants, la nature et les conditions de l'aide apportée par le SYTRAL à la CODATU et détermine en contrepartie les objectifs que s'assigne l'association.



**SYTRAL**

syndicat mixte des transports  
pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

# communiqué de presse

## ■ **Tramway T5 (Lyon Grange-Blanche – Bron - Eurexpo)**

Le comité syndical approuve la convention relative à la réalisation de l'éclairage public sur l'itinéraire de la ligne de tramway et le long de la piste cyclable.

## ■ **Ligne forte C3**

Dans le cadre du Plan de Mandat 2009-2014, dans la continuité des engagements du mandat 2002-2008 et partant du constat des difficultés persistantes de fonctionnement, il a été décidé :

- > d'approuver le programme de l'amélioration de la ligne C3 entre le pont Lafayette et le pôle multimodal Laurent Bonnevey,
- > d'approuver l'enveloppe financière prévisionnelle correspondante de 55 millions d'euros hors taxes (valeur janvier 2012)
- > de prendre acte du lancement de la consultation pour la dévolution du marché de maîtrise d'œuvre correspondant et des procédures administratives associées,
- > de reporter en début de mandat prochain la décision de réaliser les travaux, en cohérence avec le calendrier d'aménagement sur la rue Garibaldi.

## ■ **Parc relais Mermoz**

Lors de la séance du 22 septembre 2011, le comité syndical approuve le programme de l'opération relative à la construction d'un Parc relais de 450 places à la station Mermoz-Pinel. L'acquisition de l'unique terrain disponible nécessite un dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et au dossier d'enquête parcellaire, approuvés par le comité syndical.

## ■ **Aménagement du Pôle multimodal d'Oullins**

Le comité syndical approuve le projet d'aménagement architectural et des aménagements de surface du pôle multimodal de la station du prolongement de la ligne B du métro à Oullins, le montant prévisionnel des travaux qui s'élève à 7,735 M€ HT (valeur avril 2007). Le montant global de l'opération du prolongement du Métro B à Oullins Gare reste fixé à 222 M€ HT (valeur décembre 2005).

## ■ **Aménagements de la ligne de tramway T3 pour l'exploitation commune de la ligne T3 et Rhônexpress**

Le projet de convention d'occupation temporaire à conclure avec la Communauté urbaine de Lyon pour les besoins de l'installation de la base vie de chantier à Vaulx-en-Velin, dans le cadre des aménagements de la ligne de tramway, pour l'exploitation commune de T3 et Rhônexpress, est adopté par le comité syndical.

## ■ **Réseau TCL**

Dans le cadre du développement de l'information clientèle, le SYTRAL a prévu en 2012, le déploiement de 80 écrans d'information dynamique « tous modes TCL » dénommés SITADYN (Système d'Information sur les Temps d'Attente DYNamique). Une cinquantaine d'écrans a été déployée au printemps 2012 sur les pôles d'échanges du réseau TCL. Une trentaine d'écrans doit être installée sur des sites partenaires à forte fréquentation (les principaux sites universitaires et hospitaliers, les centres commerciaux ainsi que certains sites événementiels).

Le comité syndical approuve la convention type établie qui définit les conditions de mise à disposition des écrans d'information dynamique SITADYN.